

## AUTOMOBILE

# Licence Professionnelle MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE EN APPRENTISSAGE



## SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Paul Guérin - 79000 NIORT  
Tel : 05 49 34 22 22  
Silvère Métairie - DDFPT - ddfpt.paulguerin@ac-poitiers.fr

## LE MÉTIER

Les diplômés de la licence professionnelle « Métiers de l'électricité et de l'énergie » sont des professionnels capables de concevoir, maintenir et contrôler des installations électriques en toute sécurité et dans le respect des normes en vigueur. Ces métiers subissent une forte évolution que ce soit avec l'augmentation des installations de production à base d'énergie renouvelable, ou avec l'introduction des nouvelles technologies de pilotage et de supervision des installations. L'amélioration de l'efficacité énergétique devient incontournable.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Exploiter des données à des fins d'analyse
- Concevoir et contrôler une installation de distribution / production électrique dans le respect de la réglementation
- Gérer des installations électriques

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien de bureau d'étude
- Collaborateur d'ingénieur concepteur
- Chargé de mission en bureau de contrôle
- Technicien de développement des énergies renouvelables

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau bac +2.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs semaines/an en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP40033

Date d'enregistrement de la certification : 20-12-2024

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Master
- Formation complémentaire.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
NC	à 100% par les OPCO	NC	à 100% par le CNFP

\* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

## INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2024-2025

- Taux de présentation aux examens : *Données non disponibles*
- Taux de réussite aux examens : *Données non disponibles*
- Taux de poursuite d'étude : *Données non disponibles*
- Taux d'insertion : *Données non disponibles*
- Taux d'insertion global dans l'emploi : *Données non disponibles*
- Taux d'insertion dans le métier visé : *Données non disponibles*
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web [www.cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)



## AUTOMOBILE

# Licence Professionnelle MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE EN APPRENTISSAGE



## SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Paul Guérin - 79000 NIORT  
Tel : 05 49 34 22 22  
Silvère Métairie - DDFPT - ddfpt.paulguerin@ac-poitiers.fr

## LE MÉTIER

Les diplômés de la licence professionnelle « Métiers de l'électricité et de l'énergie » sont des professionnels capables de concevoir, maintenir et contrôler des installations électriques en toute sécurité et dans le respect des normes en vigueur. Ces métiers subissent une forte évolution que ce soit avec l'augmentation des installations de production à base d'énergie renouvelable, ou avec l'introduction des nouvelles technologies de pilotage et de supervision des installations. L'amélioration de l'efficacité énergétique devient incontournable.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Exploiter des données à des fins d'analyse
- Concevoir et contrôler une installation de distribution / production électrique dans le respect de la réglementation
- Gérer des installations électriques

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien de bureau d'étude
- Collaborateur d'ingénieur concepteur
- Chargé de mission en bureau de contrôle
- Technicien de développement des énergies renouvelables

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau bac +2.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs semaines/an en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP40033

Date d'enregistrement de la certification : 20-12-2024

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Master
- Formation complémentaire.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
NC	à 100% par les OPCO	NC	à 100% par le CNFP

\* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

## INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : [www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs](http://www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs)

